

Avis public de révision de la liste électorale

Municipalité : Armagh

Date du scrutin : 16 août 2026

Par cet avis public, Fadia Bayrakdar, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. La liste électorale a été déposée au bureau de la municipalité le 17 juillet 2026.
Elle fait maintenant l'objet d'une révision.
2. Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur cette liste.
3. Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale si, le jour du scrutin :
 - vous avez 18 ans accomplis;
 - vous avez la citoyenneté canadienne;
 - vous n'avez pas perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle;
 - vous n'avez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse au cours des cinq dernières années.
 - De plus, le 17 juillet 2026, vous devez remplir **l'une** des deux conditions suivantes :
 - Avoir votre domicile sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;
 - Depuis au moins 45 jours, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité.

NOTE : Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, à la présidente ou au président d'élection.
4. Vous pourrez consulter la liste électorale aux jours et aux heures indiqués ci-dessous. Si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la municipalité, vous pourrez aussi y présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision, qui siège à cet endroit.
Adresse : 7, rue de la Salle, Armagh (Québec) G0R 1A0
Jours et heures : Lundi 3 août 2026 de 17 h à 20 h
Mardi 4 août 2026 de 9h à 12 h
5. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité doit indiquer l'adresse du domicile précédent de cette personne et présenter deux documents : l'un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.
6. Vous pouvez joindre la présidente ou le président d'élection (ou encore son adjointe ou adjoint, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente d'élection

Mme Fadia Bayrakdar

Adresse : 5, rue de la Salle Armagh, (QC) G0R
1A0 Téléphone :418 466-2916

Secrétaire d'élection

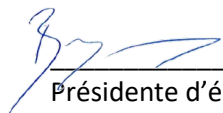
Mme Brigitte Nicol

Adresse : 5, rue de la Salle Armagh, (QC) G0R
1A0 Téléphone :418 466-2916

Signature

Lieu : Armagh

Date : 17 juillet 2026



Présidente d'élection